

# RÈGLEMENT DE CONCOURS « MON AFRICAMUSEUM »

---

## 1. ORGANISATION

**BONKA CIRCUS S.A.**, ayant son siège social à 3000 LOUVAIN, Sluisstraat 79 / 0301 et enregistrée sous le numéro d'entreprise 0829.515.789 (RPM Louvain) organise *au nom et pour compte du MUSÉE DE L'AFRIQUE*, ayant son siège social à 3080 TERVUREN, Leuvensesteenweg 13 et enregistré sous le numéro d'entreprise 0306.562.560 (ci-après appelés ensemble « l'**Organisateur** »), un concours appelé « MON MUSÉE DE L'AFRIQUE » (ci-après le « **Concours** »).

La participation au Concours implique l'acceptation inconditionnelle du présent règlement de concours (ci-après le « **Règlement** »). Le Règlement fixe les conditions générales de participation qui sont applicables au règlement. Chaque Participant est supposé avoir lu, compris le contenu du présent Règlement, accepté sans restriction.

Le présent Règlement est consultable à tout moment via : [www.monafricamuseum.be](http://www.monafricamuseum.be).

La participation au Concours est libre et sans obligation d'achat.

## 2. ACCÈS AU CONCOURS

La participation à ce Concours est ouverte à chaque personne physique qui âgée de 18 ans. (ci-après « **le Participant** »).

Les membres du personnel, les préposés et les sous-traitants de l'Organisateur sont exclus du Concours, ainsi que toute autre personne qui directement ou indirectement a participé à l'organisation ou à l'exécution du Concours, ainsi que leurs conjoints, parents, enfants et autres personnes qui résident chez eux.

## 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Chaque Participant peut participer seulement une fois en son nom propre, avec ses coordonnées personnelles uniques. Il n'est pas permis au Participant de participer sous différents pseudonymes ou au nom d'un ou de plusieurs tiers. Seule la première participation du Participant sera prise en compte. Plusieurs participations, par quel moyen que ce soit, seront refusées et considérées comme étant nulles.

La Participation garantit que toutes les données qu'il/elle a fourni sont correctes, à jour et complètes. L'Organisateur ne peut pas être tenu responsable si le Participant fournit des données incorrectes, non-actuelles ou incomplètes.

L'Organisateur peut à tout moment exclure une personne de la participation au Concours pour une période déterminée, ou réclamer la restitution du prix que le Participant aurait le cas échéant emporté en participant au présent Concours, en cas d'infraction à l'une des conditions de participation ou en cas d'abus, de fraude, de tromperie ou de participation de mauvaise foi au Concours.

## 4. DURÉE DU CONCOURS

Le Concours se déroule du 12 novembre 2018 à 00h00 au 9 décembre 2018 à 23h59.

Pour la participation, la date et l'heure de réception de l'envoi par l'Organisateur font foi. Il ne sera tenu compte que des envois reçus par l'Organisateur avant le terme de la période de concours susmentionnée. En aucun cas, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable de la réception tardive de l'envoi, quelle qu'en soit la raison.

## **5. MODALITÉS DE PARTICIPATION**

La participation au Concours est uniquement ouverte aux Participants qui s'inscrivent sur le site web [www.monafricamuseum.be](http://www.monafricamuseum.be) en introduisant leurs coordonnées personnelles : nom, prénom, adresse courrier et e-mail et répondent à la question subsidiaire.

Aucune autre tentative de participation ne sera prise en considération.

Le participant qui effectue l'inscription précitée sur le site web consent à ce que l'Organisateur utilise ses données à caractère personnel pour le recontacter en vue de la suite du traitement pratique.

## **6. PRIX**

Les Participants peuvent remporter un abonnement annuel au Musée de l'Afrique.

Pendant la durée du Concours, comme indiqué à l'article 4, 15 abonnements annuels seront mis en jeu chaque semaine, avec un maximum de 75 abonnements annuels. Chaque participant ne pourra remporter qu'au maximum un abonnement annuel.

## **7. ATTRIBUTION DU PRIX**

Les gagnants seront les Participants ayant donné la réponse à la question subsidiaire la plus proche de la réalité, dans le respect des modalités pratiques communiquées après l'inscription, comme indiqué à l'article 5 du présent Règlement.

La question subsidiaire fera chaque semaine référence au nombre de participants au concours durant la période allant du lundi matin 00h01 au dimanche soir 23h59.

Les gagnants seront contactés personnellement par le biais d'un e-mail personnel. Le gagnant devra confirmer dans un délai de sept jours après réception de l'e-mail précité qu'il accepte son prix, conformément aux instructions communiquées par e-mail. En l'absence de confirmation d'acceptation conformément aux instructions et/ou dans le délai mentionné, le gagnant perdra tout droit à son prix et l'Organisateur se réservera le droit de réattribuer ce prix en désignant un nouveau gagnant.

La non-acceptation du prix, pour quelque raison que ce soit, ne pourra en aucun cas donner lieu à l'octroi d'une quelconque contre-valeur financière ou autre.

Les non-gagnants ne seront pas informés.

Les résultats du Concours sont contraignants et irrévocables. Ils ne peuvent faire l'objet d'aucune contestation.

Aucune correspondance ne pourra être adressée (par courrier, e-mail ou téléphone) à l'Organisateur concernant les résultats et le déroulement du Concours. Les décisions de désignation des gagnants sont définitives.

## **8. REMISE DU PRIX**

Les gagnants seront contactés par l'Organisateur pour la remise du prix, afin de s'accorder sur les modalités pratiques.

Les gagnants consentent à apparaître éventuellement (photo et nom) sur le site web et d'autres canaux en ligne (comme YouTube, Facebook...) de l'Organisateur.

## **9. TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES**

Lors de l'enregistrement et de la participation au Concours, le Participant communique des données à caractère personnel à l'Organisateur. L'Organisateur traite ces données à caractère personnel conformément à la « Loi belge du 8 décembre 1992 pour la protection de la vie privée en vue du traitement des données à caractère personnel » (ci-après la « **Loi pour la protection des données à caractère personnel** ») et depuis mai 2018 conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (ci-après « **Directive vie privée** » ou « **GDPR** »).

Lors de la participation au Concours, les Participants donnent leur consentement pour la collecte et le traitement de leurs données à caractère personnel et pour la réception de messages de l'Organisateur.

Le responsable pour le traitement de vos données personnelles est **BONKA CIRCUS S.A.**, ayant son siège social à 3000 LEUVEN, Sluisstraat 79 / 0301 et enregistrée sous le numéro d'entreprise 0829.515.789 (RPM Leuven).

Les données à caractère personnel visées comprennent le nom, le prénom et l'adresse mail du Participant. Ces données sont collectées afin de pouvoir garantir le bon déroulement du Concours, en particulier afin de pouvoir prendre contact avec le Participant concernant sa participation et afin de pouvoir lui remettre les prix de façon efficace.

Chaque Participant dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification ou de suppression de ses données. Ce droit peut être exercé en adressant un courrier à l'Organisateur en joignant une copie de sa carte d'identité. En cas de demande de suppression totale ou partielle des données personnelles avant la fin du Concours, de façon à ce que l'Organisateur ne puisse plus contacter le Participant, la participation peut être annulée et le Participant peut perdre tous ses droits à un quelconque Prix.

Toutes les données à caractère personnel qui sont collectées dans le cadre du Concours seront utilisées exclusivement par l'Organisateur conformément aux principes et aux modalités présentés dans cet article. Les données traitées ne seront pas transmises à des tiers.

## **10. RESPONSABILITÉ**

L'Organisateur n'établit ni n'accorde aucune garantie concernant le prix.

L'Organisateur ne peut être tenu pour responsable des éventuels accidents ou dommages liés directement ou indirectement au prix remporté, par exemple les dommages qui résulteraient d'un accident ou d'un vol impliquant le prix remporté.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le Concours ou son déroulement si des circonstances imprévues ou indépendantes de sa volonté le justifient. Il ne peut être tenu pour responsable si le Concours est interrompu, reporté ou annulé en raison de circonstances indépendantes de sa volonté.

## **11. PLAINTES**

La simple participation au présent Concours vaut acceptation inconditionnelle du présent Règlement et aucune contestation à ce sujet ne pourra être prise en considération.

Toute plainte relative au présent Concours devra être envoyée par écrit dans un délai de 7 jours ouvrables à partir de la fin du Concours, à l'adresse de BONKA CIRCUS S.A., Sluisstraat 79 / 0301, 3000 LOUVAIN. En aucun cas les plaintes ne seront traitées verbalement ou par téléphone. Les plaintes déposées hors-délai ou non établies par écrit ne seront pas traitées.

## **12. DROIT APPLICABLE ET TRIBUNAL COMPÉTENT**

Le présent Règlement est soumis au droit belge et tout litige relatif à son application relève de la compétence exclusive des tribunaux de Bruxelles.